

Etaient présents : M. TRUJILLO, Maire,
Mes JAMINON, BORRUECO, MACEL
Mrs. DEMAY, PREVOT, LAVALARD.

Absents et excusés : Me LEGER, Mrs. LOTELLIER et ROUGRAFF

Point travaux, inscrits au Budget Prévisionnel 2018

- **Eclairage public LED:** Bon pour accord signé le 25janvier 2019. Délai de 5 à 6 semaines pour la commande des matériaux, d'où installation début mars.
- **Rampe et mains courantes sur parvis de l'église :** Bon pour accord signé en novembre 2018, fabrication lancée, installation prochaine.
- **Fossé de drainage :**
 - En attente du **devis de la Société Orange** pour l'enfouissement de la ligne téléphonique.
 - **Cession de terres du CCAS à la commune** par délibération du 11 octobre 2018 : 5 ares, le long du chemin communal rue de Roisel, section cadastrée S106, pour l'implantation du réseau drainant complémentaire au fossé.
Délibération prise à l'unanimité qui :
 - ✓ **Approuve** le principe de cession de la parcelle de terre
 - ✓ **Approuve** les conditions de transaction : signature d'un acte administratif de vente entre les parties ; cession de la parcelle pour un euro ; honoraires du géomètre et du notaire à la charge de la commune.
 - ✓ **Donne délégation** à M. le Maire pour signer l'acte administratif et les documents attenants à la vente.

Location de la Salle multifonction

Délibération prise à l'unanimité, sur l'ajout d'une condition à la délibération prise le 02/09/2016 sur les « Tarifs de location et frais annexes » qui est la suivante : le tarif « Habitant de la commune » sera accordé aux artisans exerçant dans le secteur et aux associations extérieures à la commune.

Travaux envisagés

- **Rénovation et Aménagement du clocher de l'église St Martin et remise en état du paratonnerre.**

Outre l'obligation légale d'entretenir son patrimoine culturel, qui incombe aux communes, l'opération de rénovation de l'église poursuit l'objectif de renforcer l'attractivité et le développement du territoire. Ainsi que de garantir la sécurisation du

bâtiment et la protection humaine.

Une sollicitation d'aide financière dans le cadre de la **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2019**, peut-être engagé pour financer les travaux sur le Paratonnerre (seuls éligibles selon le cahier des charges).

Délibération prise à l'unanimité, afin :

- ✓ **D'adopter** le projet total de rénovation, d'aménagement et sécurisation de l'église pour un montant total de 25999.60€ HT
- ✓ **D'adopter** le plan de financement présenté sur les travaux du paratonnerre : subvention DETR de 20% soit 2511.20€ et Fonds propres de 15067.20€.
- ✓ **De solliciter** l'attribution d'une subvention DETR pour la sécurisation du paratonnerre
- ✓ **D'inscrire** les travaux au BP 2019 de la commune
- ✓ **D'autoriser** M ; le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Acquisition photocopieur Mairie

Après étude de devis (DBS et Péronne Bureau), choix du Conseil se portant sur la proposition de **vente du copieur multifonction** proposé par la société Péronne Bureau, pour un coût de **3548€ HT**. Coût de la maintenance et des consommables à renégocier. L'investissement sera inscrit au BP 2019.

Contrat SACEM

Avis favorable émis pour adhérer au forfait « **Musique pour les Fêtes nationales, locales et à caractère social** » en nombre illimité d'événements, pour un coût annuel de **253€** (tarif avantageux par rapport au paiement des droits, à chaque événement les années précédentes).

RGPD

Contrat signé en date du 28/01/2019 avec la société ADICO ; Début de l'Accompagnement à la Protection des Données à caractère personnel courant du mois d'avril en présence de M. le Maire, M. PREVOT (1^{er} Adjoint), Me LE ROUX (secrétaire)

Questions diverses

- Conditions du contrat passé avec le **Centre Animalier d'Amiens (SAS SACPA)** pose question, notamment sur le problème des chats errants.
- **Elaboration du PLUI** : la partie foncière va être abordée, réfléchir dès à présent sur le recensement des zones constructibles dans la commune.
- Problème récent de **Présence d'eau au fond de l'église** à voir
- Problème de **débit Internet** depuis un mois : Société à contacter
- **Reconduction du Concert de Noël ?** Avis favorable émis, organisation à déterminée, la date du 21/12/2019 19h ou du 22/12/2019 17h est envisagée.

La séance a été levée à 21h05

Pour extrait conforme:

Le Maire, M. Jean TRUJILLO